

Vente amiable AQPS
2 ans et yearlings à Decize
Vendredi 29 aout 2014

Inscription pour la sélection
A retourner avant le 24 juin 2013

La sélection des 2 ans et yearlings à **vendre** lors du concours interrégional de Decize se fera dans les élevages pour tous les adhérents de l'Union.

Vous devez donc inscrire vos produits au secrétariat de l'Union **avant le 24 juin** en joignant impérativement un chèque de **100 €** libellé au nom de l' « Union AQPS du Centre Est » remboursé si votre produit n'est pas sélectionné et comprenant la réservation du boxe.

Une commission passera dans les élevages ayant inscrits leurs 2 ans ou yearlings afin de confirmer ou non la participation à la vente amiable à Decize. Cette sélection se fera fin juin.

La présentation des produits à vendre se fera au cours de la journée du concours interrégional de Decize.

NB : La vente amiable 2013 a été une réussite, puisque 50% des produits présentés ont été vendus.

BULLETIN D'INSCRIPTION

2 ans et Yearlings

à retourner à : Union AQPS du Centre Est

Hélène CACQUEVEL - Domaine du Troncin -58300 DECIZE

Sexe Robe.... Date de Naissance.....

Père..... Mère.....

Père de Mère.....

Eleveur :.....

Adresse..... Tel :..... mail :

Lieu de stationnement du produit: TEL :

RETOUR IMPERATIF AVANT LE 24 JUIN accompagné de votre règlement ;

Chèque n°

facture : oui – non

Secrétariat : Hélène CACQUEVEL

Domaine du Troncin – 58300 DECIZE

Tel : 03 86 25 03 74 - Mail : helene.cacquevel@wanadoo.fr